

4.5 Les traitements effectués

4.5.1 Les contrôles d'intégration des données : niveau 4

Cette section présente les contrôles effectués par le Centre de Services Informatiques de Strasbourg qui conduisent à rejeter des fichiers transmis par les partenaires EDI, à rejeter certains dossiers ou à ne pas traiter certains imprimés.

Préliminaire : Les montants < 0 ont été rejetés au niveau 3 (contrôles syntaxiques) et les montants $= 0$ non significatif sont ignorés à l'issue des contrôles de niveau 3. Tout montant servi à zéro significatif est considéré comme présent.

Il est vivement conseillé aux partenaires EDI d'appliquer les contrôles suivants sur leurs fichiers avant transfert à la DGFIP, afin d'éviter d'allonger inutilement les délais de traitement des dépôts selon la procédure EDI-TDFC.

Nota : les contrôles ont été renommés avec leur code d'erreur, ils sont toujours présentés dans l'ordre de leur mise en œuvre dans le descriptif infra et dans le tableau récapitulatif du § 4.5.1.11.

4.5.1.1 Vérification de l'existence de multidépôts

4.5.1.1.1 Contrôle 027 : Présence dans un interchange de plusieurs dépôts concernant un même contribuable pour une même obligation déclarative

Objectif : Vérifier qu'un interchange INFENT DF ne contient pas à la fois de dépôt original et de dépôt(s) rectificatif(s) concernant un même contribuable (même numéro SIREN, même catégorie, régime fiscal, référence d'obligation fiscale et type d'imposition (IS/IR), même date de clôture).

Il a été précisé dans le volume 2 du cahier des charges au paragraphe 2.5.3.2 que l'envoi dans un même interchange INFENT DF d'un dépôt original et d'un ou plusieurs dépôts rectificatifs était à proscrire.

Ne peuvent donc figurer dans un même interchange INFENT DF plusieurs messages INFENT DF concernant un même contribuable et une même obligation déclarative définie par la catégorie, le régime fiscal, la référence d'obligation fiscale et le type d'imposition ainsi que par la date de clôture de l'exercice déclaré.

Si plus d'un message INFENT DF concernant le même contribuable (même numéro SIREN, même catégorie, régime fiscal, même référence d'obligation fiscale et type d'imposition, même date de clôture) est présent dans l'interchange INFENT DF, chaque dépôt contenant ces éléments d'identification fera l'objet d'un rejet dans sa totalité.

Codes erreurs et rejet

Si présence de plusieurs dépôts relatifs au même contribuable pour la même obligation déclarative $\Rightarrow$ Rejet de chacun des messages INFENT-DF et fin des contrôles effectués sur ces messages.

Code erreur 027 : Plusieurs dépôts relatifs à la même obligation déclarative pour un même contribuable ont été transmis dans l'interchange INFENT DF. Rejet du message INFENT-DF.

4.5.1.2 Contrôles d'existence du numéro d'agrément des partenaires EDI dans la base "partenaires EDI"

Objectif : Vérifier la validité des numéros d'agrément partenaire EDI.

Il est vérifié que le numéro de partenaire EDI, ou les deux numéros de partenaire EDI dans le cas d'une opération de sous-traitance, déclarés dans le message sont bien des numéros de partenaires EDI habilités par la DGFIP et que ces habilitations sont en cours de validité à la date de réception des interchanges par la DGFIP.

Par contre, il n'est pas vérifié que le partenaire EDI "émetteur" ou "donneur d'ordre", en présence d'un partenaire EDI sous traitant, a été déclaré par le redevable comme mandataire.

Nota : La présence dans le message INFENT-DF du (ou des 2) numéros de partenaire EDI a été vérifiée dans les contrôles de niveau 3.

4.5.1.2.1 Contrôle 001 : Existence du numéro d'agrément de l'émetteur (mandaté ou sous-traitant)

Objectif : Vérifier que le numéro d'agrément partenaire EDI "émetteur" est référencé dans la base "partenaires EDI".

NB : une erreur à ce niveau se répétera au niveau de tous les messages, du fait du contrôle d'unicité de numéro d'émetteur (voir supra contrôles syntaxiques) et, en final, tous les messages (= interchange) seront rejetés.

Codes erreurs et rejet

Si N° agrément partenaire EDI "émetteur" invalide ⇒ Rejet du message INFENT-DF et fin des contrôles.

Code erreur 001 : Le numéro d'habilitation du partenaire EDI émetteur est invalide. Rejet du message INFENT-DF.

La signification de l'erreur sera dans ce cas faite à l'émetteur physique du message, lié à ses paramètres de connexion pour une transmission par réseau.

4.5.1.2.2 Contrôle 002 : Existence du numéro d'agrément du donneur d'ordre

Objectif : Vérifier que le numéro d'agrément partenaire EDI "donneur d'ordre" (si présence d'un partenaire EDI sous traitant) est référencé dans la base "partenaires EDI".

Codes erreurs et rejet

Si N° agrément partenaire EDI "donneur d'ordre" invalide ⇒ Rejet du message et fin des contrôles.

Code erreur 002 : Le numéro d'habilitation du partenaire EDI donneur d'ordre est invalide. Rejet du message INFENT-DF.

4.5.1.3 Contrôle d'existence de l'attestation de conformité du module utilisé par le partenaire EDI dans la base des certificats de conformité

Le contrôle du numéro d'attestation de conformité du logiciel utilisé est effectué dans les contrôles syntaxiques, l'erreur constatée étant retournés sous la forme d'un message CONTRL (Voir § 4.4.3).

4.5.1.4 Contrôles de vérification de la présence des identifiants et de la présence d'information

Objectif : Vérifier que l'envoi comporte des informations exploitables transmises pour le compte d'un contribuable référencé.

4.5.1.4.1 Contrôle 026 : Vérification de la présence du formulaire F-IDENTIF

Vérifier la présence dans le message du formulaire F-IDENTIF.

Il est vérifié que le message contient au moins une donnée appartenant au formulaire F-IDENTIF.

Codes erreurs et rejet

Si le formulaire F-IDENTIF est absent du message ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 026 : Aucune donnée du formulaire d'identification F-IDENTIF n'a été transmise. Rejet du message INFENT DF.

4.5.1.4.2 Contrôle 032 : Vérification du millésime du formulaire F-IDENTIF

Vérifier la validité du millésime du formulaire d'identification F-IDENTIF.

Dans le cadre de la campagne générale TDFC « N », seul un formulaire F-IDENTIF de millésime N, N-1 ou N-2 peut être transmis.

Il est vérifié que le millésime du (ou des) formulaire F-IDENTIF présent dans le dépôt est accepté pour la campagne en cours.

Code erreur et rejet :

Si le formulaire F-IDENTIF comporte un millésime incorrect ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 032 : Le millésime utilisé pour le formulaire F-IDENTIF n'est pas utilisable pour la campagne en cours. Rejet du message INFENT-DF.

4.5.1.4.3 Contrôle 033 : Contrôle de l'existence de formulaires F-IDENTIF en double

Vérifier que le formulaire F-IDENTIF n'a pas été transmis en plusieurs exemplaires dans le dépôt.

Il est vérifié que le dépôt ne contient pas deux ou trois formulaires F-IDENTIF de millésime différents.

En pratique, la présence dans le dépôt de données du formulaire F-IDENTIF avec des millésimes différents suffit pour activer ce contrôle.

Code erreur et rejet :

Si le dépôt contient des formulaires F-IDENTIF de millésime différent ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 033 : Le formulaire F-IDENTIF est présent en plusieurs exemplaires dans le dépôt avec des millésimes différents. Rejet du message INFENT-DF.

4.5.1.4.4 Contrôle 034 : Contrôle de la validité de l'indice de répétition du formulaire F-IDENTIF

Vérifier que le caractère non répétable du formulaire F-IDENTIF est respecté dans le dépôt.

Fonctionnement :

Il est vérifié que l'indice de répétition du formulaire figurant dans les données transmises pour le F-IDENTIF est bien égal à « 0000 », correspondant à un formulaire non répétable.

La présence d'au moins une donnée du F-IDENTIF signalant le caractère répétable de ce formulaire (indice de répétition du formulaire supérieur ou égal à 0001) suffit à activer ce contrôle.

Code erreur et rejet :

Si le formulaire F-IDENTIF comporte un indice de répétition du formulaire incorrect ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 034 : Le formulaire F-IDENTIF est identifié à tort comme un formulaire répétable dans le dépôt. Rejet du message INFENT-DF.

4.5.1.4.5 Contrôle 004 : Vérification de la présence d'information

Vérifier la présence d'informations autres que les informations d'identification dans le message INFENT DF.

Il est vérifié que les données contenues dans le formulaire F-IDENTIF ne sont pas les seules données contenues dans le message INFENT-DF.

Codes erreurs et rejet

Si les seules données contenues dans le message sont des données d'identification $\Rightarrow$ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 004 : Le message ne contient aucune donnée en dehors des informations d'identification. Rejet du message INFENT DF.

4.5.1.4.6 Contrôle 005 : Vérification de la validité des codes du formulaire F-IDENTIF

Objectif : Vérifier, pour ce qui concerne les données d'identification contenues dans le formulaire F-IDENTIF, qu'il n'y a pas de code zone inconnu dans le formulaire.

Traitements à effectuer :

Vérifier la validité des codes zone déclarés par rapport au référentiel des codes zone du formulaire F-IDENTIF (Gestion des millésimes N, N-1 et N-2).

Codes erreurs et rejet

Si code zone inconnu $\Rightarrow$ Rejet du message INFENT-DF et fin des contrôles.

Code erreur 005 : Le code désigné n'existe pas dans le formulaire d'identification F-IDENTIF. Rejet du message et fin des contrôles.

4.5.1.4.7 Contrôle 006 : Vérification de la présence de codes en double dans le formulaire F-IDENTIF

Objectif : Il est vérifié que les données d'identification contenues dans le formulaire F-IDENTIF n'existent pas en double avec des valeurs différentes.

La présence d'un code donné en double avec des valeurs identiques n'entraîne pas de rejet, la donnée est prise en compte pour la valeur unique fournie en double exemplaire.

Rechercher la présence de code zone en double avec des valeurs différentes.

Codes erreurs et rejet

Si code en double avec des valeurs différentes $\Rightarrow$ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 006 : Le code désigné est présent deux fois dans le formulaire d'identification F-IDENTIF avec des valeurs différentes.

4.5.1.4.8 Contrôle 035 : Contrôle de nature répétable des données d'identification

Vérifier que la répétabilité des données du formulaire F-IDENTIF est respectée dans le dépôt.

Il est vérifié que le caractère répétable ou non répétable transmis pour chaque donnée du formulaire F-IDENTIF correspond à celui défini dans le dictionnaire des données.

Pour mémoire, le caractère non répétable d'une donnée se matérialise par la transmission d'un indice de répétition de donnée égal à « 0000 », toute valeur supérieure caractérisant une donnée répétable.

Toute différence entre l'indice de répétition transmis pour la donnée et l'indice de répétition connu pour cette donnée entraîne l'activation du contrôle.

Code erreur et t rejet :

Si une ou plusieurs données du formulaire F-IDENTIF comportent un indice de répétition de donnée incorrect ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 035 : Une donnée du F-IDENTIF a été transmise avec un indice de répétition de donnée ne correspondant pas à sa nature. Rejet du message INFENT-DF.

4.5.1.4.9 Contrôle 07B : Vérification de la présence du n° de SIREN

Objectif : Vérifier la présence de la donnée n° SIREN dans les données d'identification, correspondant à la donnée AA 3039 du formulaire F-IDENTIF.

Codes erreurs et rejet

Si le n° SIREN est absent ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 07B : Aucun numéro de SIREN n'a été transmis dans le formulaire d'identification F-IDENTIF. Rejet du message.

4.5.1.5 Contrôles de vérification de la cohérence des identifiants**4.5.1.5.1 Contrôle 08B : Vérification de la cohérence interne du n° de SIREN ou IDSP**

Objectif : Vérifier la cohérence numérique interne de la donnée n° SIREN ou IDSP dans les données d'identification. Il est vérifié que la donnée transmise :

- est différente de « 000000000 » ;
- comporte neuf caractères numériques pour le SIREN ou alphanumériques pour l'IDSP (caractère alpha en majuscule) ;
- le SIREN respecte la règle définie par l'INSEE.

Codes erreurs et rejet

Si l'identifiant ne comporte pas neuf caractères numériques ou alphanumériques, ou si l'identifiant est égal à « 000000000 » ou si le SIREN ne respecte pas la règle définie par l'INSEE ou que le caractère alpha de l'IDSP n'est pas en majuscule ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 08B : Le numéro SIREN ou IDSP transmis est incohérent. Rejet du message.

4.5.1.5.2 Contrôle 009 : Vérification de l'existence d'un contribuable identifié sous le numéro SIREN ou IDSP du message

Objectif : Vérifier que le numéro SIREN ou IDSP contenu dans le message, extrait à partir des neuf premiers chiffres du numéro SIRET pour le SIREN, correspond bien à un contribuable identifié dans les référentiels de la DGFIP.

Codes erreurs et rejet

Si le n° SIREN est inconnu ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 009 : Il n'existe pas d'entreprise connue pour le numéro SIREN ou IDSP transmis. Rejet du message.

4.5.1.5.3 Contrôle 010 : Vérification de la présence des éléments d'identification obligatoires correspondant au formulaire F-IDENTIF

Objectif : Vérification de la présence des éléments d'identification suivants :

NB : les données citées sont des zones du formulaire F-IDENTIF.

- Donnée BA : catégorie fiscale
- Donnée BB : régime fiscal
- Donnée DA : monnaie de déclaration (seule la valeur EUR est acceptée)
- Donnée CA : date de début de l'exercice N
- Donnée CB : date de fin de l'exercice N
- Donnée BF : Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration (*le contrôle de cette donnée était suspendu jusqu'à la mise en œuvre des identifiants obligatoires SIREN+ROF, il est donc rétabli à compter de la campagne 2016*)
- Donnée KD : le numéro externalisable de l'OCFI (ROF)

Est également vérifiée la cohérence entre la catégorie fiscale et la partie alphabétique de l'OCFI

Correspondance identifiants fiscaux du dépôt avec obligation fiscale de la ROF	
Dépôt	ROF
Donnée BA, BB et/ou BC/CCI	Donnée KD/RFF
BA (BN ou BS)	BA
BC DC	BNC
BI (RN ou RS ou NE ou SE ou MN ou MS) IR	BIC
BI (RN ou RS ou NE ou SE) IS	IS
BI GT IS	ISGROUPE
BI GM IS	IS
RF (72 ou TR)	RF
FL CV	CVAE
FL CF	CFE

Codes erreurs et rejet

Si un des éléments d'identification manque ou si une incohérence entre les identifiants fiscaux du dépôt et l'obligation fiscale de la ROF est constatée : Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 010 : Une donnée obligatoire n'a pas été transmise dans le formulaire d'identification F-IDENTIF et/ou une incohérence entre les identifiants fiscaux du dépôt et l'obligation fiscale de la ROF a été constatée. Rejet du message.

4.5.1.5.5 Contrôle 036 : Contrôle du format de la référence d'obligation fiscale

Vérifier que le format de la référence d'obligation fiscale transmise est correct.

Il est vérifié que la référence de l'obligation fiscale, si elle est transmise, l'est à un format correct.

Le format de la référence d'obligation fiscale doit être le suivant :

La première partie de la référence doit être une de ces valeurs :

- BIC (3 caractères majuscules sans espace avant ou après) ;

- IS (2 caractères majuscules sans espace avant ou après) ;
- BA (2 caractères majuscules sans espace avant ou après) ;
- BNC (3 caractères majuscules sans espace avant ou après) ;
- ISGROUPE (8 caractères majuscules sans espace avant ou après) ;
- RF (2 caractères majuscules sans espace avant ou après) ;
- CVAE (4 caractères majuscules sans espace avant ou après) ;
- CFE (3 caractères majuscules sans espace avant ou après).

Elle doit être immédiatement suivie de la seconde partie, qui comporte un à cinq caractères numériques.

De ce fait, la longueur d'une référence d'obligation fiscale conforme sera comprise entre trois (ex : IS2) et treize caractères (ex : ISGROUPE12345).

Nota : ce contrôle n'est pas opéré si la référence d'obligation fiscale n'est pas transmise.

Nota : la valeur SCM a été supprimée, les OCFI des SCM, ayant opté ou non, étant de type BIC.

Code erreur et rejet :

Si le format de la référence d'obligation fiscale est incorrect $\Rightarrow$ Pas de rejet du formulaire, simple signalisation d'anomalie.

Code erreur 036 : Le format de la référence d'obligation fiscale transmise n'est pas conforme.

Le dépôt ne fait pas l'objet d'un rejet. L'anomalie constatée est signalée dans le compte rendu de traitement (INFENT CR).

4.5.1.5.6 Contrôle 028 : Contrôle de la validité des dates du formulaire F-IDENTIF

A compter de la campagne 2003, une date cohérente mais hors table ou inexistante ne fait plus l'objet d'un rejet syntaxique, mais d'un rejet d'intégration.

Objectif : Vérification des dates suivantes du formulaire F-IDENTIF :

Donnée CA : date de début de l'exercice N (SSAAMMJJ)

Donnée CB : date de fin de l'exercice N (SSAAMMJJ)

Donnée CD : date de fin de l'exercice N-1 (SSAAMMJJ)

Donnée CF : date d'arrêt provisoire des comptes (SSAAMMJJ)

Il est vérifié que ces dates sont comprises dans une fourchette allant du 01/01/1800 au 31/12/9999 et qu'elles existent effectivement. Des dates transmises au 29 février 2003 ou au 31 avril 2000 seront donc rejetées.

Codes erreurs et rejet

Si une des dates transmises dans le F-IDENTIF est incorrecte $\Rightarrow$ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 028 : Une des dates transmise dans le formulaire d'identification F-IDENTIF est incorrecte. Rejet du message.

4.5.1.5.7 Contrôle 011 : Contrôle de la cohérence interne des informations fiscales d'identification contenues dans le formulaire F-IDENTIF

Objectif : s'assurer que le régime fiscal et la catégorie d'imposition énoncés dans le formulaire F-IDENTIF sont compatibles entre eux.

		Donnée BA				
		BIC/IS " BI "	BA " BA "	BNC " BC "	RF " RF "	CVAE/CFE " FL "
D o n n é e B B	BA régime réel normal " BN "	Rejet	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet
	BA régime réel simplifié " BS "	Rejet	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet
	BNC régime de la déclaration contrôlée	Rejet	Rejet	Acceptation	Rejet	Rejet
	BIC/IS réel normal " RN "	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet
	BIC/IS réel simplifié " RS "	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet
	BIC/IS régime normal étranger « NE »	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet
	BIC/IS régime simplifié étranger « SE »	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet
	IS régime groupe tête de groupe « GT »	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet
	IS régime groupe membre du groupe " GM "	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet
	SCM réel simplifié " MS "	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet
	SCM option pour le régime réel " MN "	Acceptation	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet
	RF générique " TR "	Rejet	Rejet	Rejet	Acceptation	Rejet
	RF Société immobilière déposant une 2072 " 72 "	Rejet	Rejet	Rejet	Acceptation	Rejet
	Dépôt CVAE " CV "	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Acceptation
	Dépôt CFE " CF "	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Acceptation

La transmission de la donnée BC (« IS » ou « IR ») avec une donnée BA ayant une valeur différente de « BI » donnera lieu à un rejet.

L'absence de donnée BC si la donnée BA a une valeur égale à « BI » donnera lieu à un rejet.

La transmission d'une donnée BC avec une valeur « IS » pour un régime « MS » ou « MN » dans la donnée BB donnera lieu à un rejet.

Codes erreurs et rejet

Si le régime fiscal et la catégorie d'imposition sont incompatibles ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 011 : La catégorie fiscale et le régime d'imposition transmis dans le formulaire d'identification F-IDENTIF sont incompatibles. Rejet du message INFENT DF.

4.5.1.5.8 Contrôle 012 : Vérification de la présence de la donnée matérialisant le résultat impossible Si le message contient un formulaire correspondant à une déclaration, une des données pouvant contenir les éléments représentatifs du résultat impossible doit être présente dans le message.

Nota : pour en faciliter la lecture, les codes ont été replacés dans l'ordre alphabétique

Si INFENT DF contient le formulaire	Vérification de la présence d'au moins une des données suivantes								
	Millésime 2023			Millésime 2024			Millésime 2025		
2031	AQ	KQ	CJ	AQ	KQ	CJ	AQ	KQ	CJ
	CA	CB	CM	CA	CB	CM	CA	CB	CM
	CK	CL	CQ	CK	CL	CQ	CK	CL	CQ
	CN	CP	CW	CN	CP	CW	CN	CP	CW
	CR	CV	JA	CR	CV	JA	CR	CV	JA
	CX	JK	JL	CX	JK	JL	CX	JK	JL
	JB	KK	KM	JB	KK	KM	JB	KK	KM
	KG	KR	KX	KG	KR	KX	KG	KR	KX
2035	FG	MG	NA	FG	MG	NA	FG	MG	NA
	FV	NC	NE	FV	NC	NE	FV	NC	NE
	NB	NH	NN	NB	NH	NN	NB	NH	NN
	NG	NQ	NR	NG	NQ	NR	NG	NQ	NR
	NP	PA	AS	NP	PA	AS	NP	PA	AS
	FH	FJ		FH	FJ		FH	FJ	
2036	BS	BT	BU	BS	BT	BU	BS	BT	BU
	CS	CT	CU	CS	CT	CU	CS	CT	CU
	BR	CR		BR	CR		BR	CR	
2065	AT	AY	BB	AT	AY	BB	AT	AY	BB
	AX	HD	HJ	AX	HD	HJ	AX	HD	HJ
	HA	LC	LP	HA	LC	LP	HA	LC	LV
	JA	LN	LV	JA	LN	LV	JA	LN	LY
	LL	LT	LY	LL	LT	LY	LL	LT	BY
	LQ	LX		LQ	LX		LQ	LX	
	LW	AL		LW	AL		LW	AL	
	MA	AU		MA	AU		MA	AU	
2139	BA	BB	BL	BA	BB	BL	BA	BB	BL
	BM	BP	BQ	BM	BP	BQ	BM	BP	BQ
	BR	BS	BT	BR	BS	BT	BR	BS	BT
	BU	BV	LE	BU	BV	LE	BU	BV	LE
	LC	LD	ME	LC	LD	ME	LC	LD	ME
	LF	LH	AT	LF	LH	AT	LF	LH	AT
	MG	MH		MG	MH		MG	MH	
2143	CA	CB	CP	CA	CB	CP	CA	CB	CP
	CL	CN	KF	CL	CN	KF	CL	CN	KF
	CQ	LD	LE	CQ	LD	LE	CQ	LD	LE
	LC	LP	MB	LC	LP	MB	LC	LP	MB
	LF	AR		LF	AR		LF	AR	
	MC	CK		MC	CK		MC	CK	
2072S	AK	AM	AN	AK	AM	AN	AK	AM	AN
2072C									

Modification de présentation : les codes valides pour chaque millésime sont précisés (il n'existe dans les déclarations 2013 aucun code créé ou supprimé impactant ce contrôle).

NB : dans le cas où une des zones citées contient un zéro significatif, la donnée est considérée comme présente.

Codes erreurs et rejet

Si un formulaire de déclaration contenu dans le message ne comporte pas de données correspondant à un résultat impossible ⇒ Rejet du formulaire et poursuite des contrôles.

Code erreur 012 : Le formulaire en nature de déclaration de résultats ne comporte aucune donnée pouvant être interprétée comme le résultat de l'entreprise.

4.5.1.5.9 Contrôle 013 : Contrôle de cohérence entre la catégorie fiscale correspondant au formulaire F-IDENTIF et les données des référentiels DGFIP

Objectif : vérifier que l'entreprise est connue dans le référentiel de la DGFIP pour avoir une obligation déclarative et pour les BIC une catégorie d'imposition relevant de la catégorie fiscale et catégorie d'imposition contenues dans le formulaire F-IDENTIF.

Il est opéré un contrôle de corrélation entre le régime fiscal (BI/BA/BC/...) contenu dans le formulaire F-IDENTIF (donnée BA), et la ou les catégories fiscales identifiées dans le référentiel de population pour cette entreprise.

Si la catégorie fiscale transmise est du type BIC (valeur BI de la donnée BA), il est également vérifié que la catégorie d'imposition (IS/IR) contenue dans la donnée BC du formulaire F-IDENTIF existe dans une obligation déclarative BIC présente dans le référentiel de population de la DGFIP pour cette entreprise.

Les référentiels individualisent les obligations fiscales de chaque entreprise et les historisent (gestion de la date de début et de la date de fin de l'obligation fiscale).

Dans ce but, chaque obligation fiscale de l'entreprise est individualisée dans les référentiels par une Occurrence Fiscale (ou OCFI), rattachée à l'entreprise déclarante et comportant les éléments suivants :

- date de début de l'obligation ;
- date de fin de l'obligation ;
- catégorie de l'obligation (ex : IS, TVA, RF, CVAE...) ;
- régime de cette obligation (ex : régime simplifié, régime normal, dépôt d'une 2072...) ;
- référence d'obligation fiscale – ROF- (ex : BIC1, TVA2, ISGROUPE1...).

Codes erreurs et rejet

Si les données de catégorie fiscales ou d'imposition du message ne correspondent pas à celles contenues dans les référentiels de population de la DGFIP ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Afin de permettre une analyse plus fine des causes des rejets de dépôt, le code de contrôle a été subdivisé.

Les trois sous-contrôles sont effectués successivement :

• 13A : Recherche d'une OCFI correspondant la ROF du dépôt

Exemple : recherche d'une OCFI dont la ROF est IS1 pour un dépôt dont la ROF est IS1.

En cas d'erreur, aucune OCFI n'existe pour l'entreprise possédant la ROF transmise.

Code erreur 13A : aucune OCFI correspondant à la ROF transmise n'a été trouvée.

• 13 B : Recherche d'une OCFI correspondant à la ROF du dépôt valide à la date de clôture de la période déclarée

En cas d'erreur, l'OCFI de l'entreprise correspondant à la ROF du dépôt n'est pas valide à la date de clôture de la période déclarée.

Pour les dépôts des entreprises cessées, le contrôle 13B a été assoupli.

Si la donnée BD/CCI du formulaire F-IDENTIF, qui signale la cessation de l'entreprise, a été transmise dans le dépôt, alors :

le dépôt est accepté même si la date de fin de période transmise est postérieure à la date de cessation connue dans les référentiels de la DGFIP, à condition que ces deux dates soient comprises dans le même mois.

Un dépôt comprenant cette erreur de date, mais dont le F-IDENTIF ne comporte pas la donnée BD/CCI, sera rejeté.

Ainsi, à titre d'exemple, pour une entreprise cessée le 17 mars 2013, un dépôt mentionnant une date de fin de période au 19 mars 2013 sera accepté.

NOTA : l'assouplissement de ce contrôle vise uniquement à faciliter les télédéclarations des usagers, dans le cas d'une discordance de date de cessation connue entre le déclarant et la DGFIP. Il ne dispense en aucun cas les éditeurs de logiciels d'assurer une gestion correcte de la date de clôture de l'exercice déclaré.

Code erreur 13B : l'OCFI correspondant à la ROF transmise n'est pas valide à la date de clôture de la période transmise.

• **13C : Recherche d'une OCFI correspondant à la ROF du dépôt, valide à la date de clôture de la période déclarée et dont le régime à cette date correspond au régime transmis**

En cas d'erreur, l'OCFI de l'entreprise correspondant à la ROF du dépôt et valide à la date de clôture de la période déclarée n'a pas à cette date un régime correspondant au régime déclaré, sauf assouplissement *infra*.

Exemple : le dépôt IS RN porte sur une période du 1er janvier au 31 décembre 2012, alors que les OCFI IS ouvertes pour la date du 31 décembre 2012 sont toutes des OCFI de régime RSI.

Code erreur 13C : aucune OCFI correspondant à l'obligation fiscale transmise et valide à la date de clôture de la période transmise ne comporte à cette date le régime transmis.

Le contrôle 13C a été assoupli, afin de permettre la prise en compte du premier dépôt de déclaration des entreprises antérieurement sans obligation de déclaration de résultats et passant à un régime réel simplifié d'imposition.

Les entreprises connues dans les référentiels DGFIP comme ayant un régime spécial BNC, BIC micro et BA forfaitaire (régimes sans obligation déclarative de résultats) pourront donc effectuer le dépôt d'une déclaration de résultats, respectivement dans les régimes de BNC déclaration contrôlée, BIC RSI et BA RSI, sans que cette discordance de régime entraîne un rejet du dépôt.

Afin d'informer le déclarant de l'acceptation de son dépôt dans le cadre du contrôle 13B en dépit de la discordance existant entre ce dernier et les référentiels DGFIP, un code informatif 039 lui sera retourné.

Attention : ce code ne sera pas retourné si le dépôt est rejeté pour un autre motif.

OCFIS de l'entreprise	Dépôt BA RN ROF BA1 01/01/2011 31/12/2011	Dépôt IS RSI ROF IS1 01/01/2008 31/12/2008	Dépôt IS RSI ROF IS1 01/01/2011 31/12/2011	Dépôt BIC RN ROF BIC1 01/01/2011 31/12/2011
OBF : IS ROF : IS1 Création : 01/01/2009 Pas de date de fin de validité Régime RN sur toute la période	13A Pas d'OCFI ayant une ROF BA1	13B L'OCFI IS1 est invalide au 31/12/2008	13C L'OCFI IS1 n'a pas un régime RSI au 31/12/2011	
OBF : IS ROF : IS2 Création : 01/01/2010 Fin de validité : 31/12/2011 Régime RN sur toute la période				

OCFIS de l'entreprise	Dépôt BA RN ROF BA1 01/01/2011 31/12/2011	Dépôt IS RSI ROF IS1 01/01/2008 31/12/2008	Dépôt IS RSI ROF IS1 01/01/2011 31/12/2011	Dépôt BIC RN ROF BIC1 01/01/2011 31/12/2011
OBF : BIC ROF : BIC1 Création :01/01/2005 Pas de date de fin de validité Régime RN jusqu'au 31/12/2010, RSI après				13C L'OCFI BIC1 n'a pas de régime RN au 31/12/2011
OBF : BIC ROF : BIC2 Création :01/01/2006 Pas de date de fin de validité Régime RN sur toute la période				
OBF : BIC ROF : BIC4 Création :01/01/2007 Pas de date de fin de validité Régime RSI sur toute la période				

4.5.1.10 Contrôle 014 : Contrôle de validité de la période d'imposition

Objectif : la date de clôture de l'exercice ou de la période N (donnée CB du formulaire F-IDENTIF) est contrôlée au niveau de l'année de revenu, correspondant au millésime contenu dans la donnée CB. Ce millésime doit être compris entre 1992 et le millésime de l'année civile en cours. Ce contrôle n'est pas exercé si le formulaire F-IDENTIF mentionne que le dépôt est un dépôt provisoire.

Il est également vérifié que la date de clôture de l'exercice ou de la période N est supérieure à la date de début de la période N (donnée CA du formulaire F IDENTIF) et que la durée de l'exercice est inférieur ou égale à 24 mois.

NB : La cohérence interne des données de date (SSAAMMJJ) a déjà fait l'objet d'un contrôle au niveau syntaxique

Codes erreurs et rejet

Si la date de clôture n'est pas valide ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 014 : La date de clôture d'exercice transmise dans le formulaire d'identification F-IDENTIF est soit antérieure à 1992, soit antérieure à la date de début d'exercice transmise, soit postérieure au 31 décembre de l'année en cours pour un dépôt n'ayant pas un caractère provisoire. Rejet du message.

4.5.1.6 Contrôles de vérification de la possibilité d'effectuer un dépôt provisoire

4.5.1.6.1 Contrôle 016 : Existence d'un formulaire de déclaration

Objectif : le caractère provisoire ne pouvant s'attacher qu'à un formulaire en nature de déclaration de résultats, s'assurer que ce formulaire est présent dans le message.

Selon le régime et la catégorie fiscale signalée dans le formulaire INFENT-DF, il convient de s'assurer qu'un formulaire de déclaration correspondant à ce régime est bien compris dans le message.

Codes erreurs et rejet

Si le dépôt provisoire ne comporte aucun formulaire de déclaration $\Rightarrow$ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 016 : Le dépôt est identifié comme provisoire dans le formulaire d'identification F-IDENTIF mais ne contient aucun formulaire en nature de déclaration de résultats. Rejet du message.

4.5.1.6.2 Contrôle 017 : Absence d'un dépôt antérieur ayant un caractère définitif

Le contrôle 017 est supprimé.

4.5.1.7 Vérification de la possibilité d'effectuer un dépôt anticipé

4.5.1.7.1 Contrôle 018 : Vérification du caractère d'un dépôt anticipé

Objectif : s'assurer qu'un dépôt effectué antérieurement à la date de clôture de l'exercice soit :

- est signalé comme provisoire (qu'il comporte ou non une date d'arrêté provisoire des comptes) ;
- est signalé comme non provisoire et comporte une date d'arrêté provisoire des comptes antérieure à la date de transmission.

Lorsque la date de clôture d'exercice contenue dans la donnée CB du formulaire F-IDENTIF est strictement supérieure à la date de réception du fichier, il est vérifié qu'au moins une des deux propositions suivantes est vraie :

- la donnée BF du formulaire F-IDENTIF contient la donnée " DPR " ;
- le formulaire F-IDENTIF contient dans la donnée CF une date d'arrêté provisoire des comptes qui est strictement antérieure à la date de réception du fichier.

Codes erreurs et rejet

Si un dépôt effectué avant la date de clôture de l'exercice n'est pas signalé comme provisoire ou ne comporte pas une date d'arrêté provisoire des comptes antérieure à la date de réception $\Rightarrow$ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 018 : La date de clôture transmise dans le formulaire d'identification est postérieure à la date de réception du fichier, le dépôt n'est pas identifié en tant que provisoire et la date d'arrêté provisoire des comptes est soit absente, soit postérieure à la date de réception du fichier. Rejet du message.

4.5.1.8 Contrôles de la recevabilité de formulaires

Objectif global : Vérifier, en fonction de la période d'imposition déclarée, que les formulaires déclaratifs sont présents et valides avec le régime fiscal du redevable à cette période.

4.5.1.8.1 Contrôle 019 : Contrôle de l'existence de formulaires en double.

Objectif : s'assurer que le message INFENT DF ne contient pas un formulaire en double avec des millésimes différents.

Si le message contient deux fois le même formulaire avec des millésimes différents, les deux formulaires seront rejetés.

Codes erreurs et rejet

Si même formulaire avec millésimes différents $\Rightarrow$ Rejet des deux formulaires.

Code erreur 019 : Le formulaire désigné est présent en deux exemplaires dans le message avec des millésimes différents.

Rejet des deux formulaires.

4.5.1.8.2 Contrôle 020 : Contrôle de la validité des formulaires avec les données fiscales du dossier.

Objectif : s'assurer que les formulaires contenus dans le message sont compatibles avec les données fiscales.

Traitements à effectuer :

Extraire les différents types de formulaires et millésimes présents dans la déclaration (code et millésime formulaire sont présents dans code donnée du segment IND).

Vérifier que les différents formulaires et millésimes sont valides par rapport au régime d'imposition contenu dans le message INFENT DF.

Le tableau infra précise, pour chaque régime fiscal, les formulaires pouvant valablement être contenus dans le message INFENT DF. Ces formulaires sont classés par catégorie.

Structure base formulaires

Codes erreurs et rejet

Si formulaire inconnu ou invalide avec régime ⇒ Rejet du formulaire et suite des contrôles.

Code erreur 020 : Le formulaire désigné est inconnu ou n'est pas compatible avec la catégorie fiscale et le régime fiscal transmis dans le formulaire d'identification F-IDENTIF. Rejet du formulaire. Pas d'arrêt des contrôles.

4.5.1.8.3 Contrôle 021 : Contrôle de la validité du millésime du formulaire.

Objectif : Contrôler que le millésime du formulaire est cohérent avec le millésime de la campagne en cours (Gestion des millésimes N-2, N-1 et N).

Codes erreurs et rejet

Si millésime incorrect ⇒ Rejet du formulaire et suite des contrôles.

Code erreur 021 : Le millésime du formulaire désigné n'est pas pris en compte dans la campagne TDFC actuelle. Rejet du formulaire. Pas d'arrêt des contrôles.

4.5.1.8.4 Contrôle 022 : Contrôle de la validité de l'indice de répétition des formulaires

Objectif : Vérifier que chaque formulaire présent dans la déclaration dont la valeur de l'indice de répétition est strictement supérieure à 0000 est bien un formulaire de nature répétable. Par ailleurs, il est également vérifié qu'un formulaire transmis avec un indice de répétition à 0000 est bien un formulaire de nature non répétable (Gestion des millésimes N-2, N-1 et N).

Codes erreurs et rejet

Si l'indice de répétition d'un formulaire est incohérent avec sa nature ⇒ Rejet du formulaire et suite des contrôles.

Code erreur 022 : Le formulaire désigné est transmis avec un indice de répétition supérieur à zéro alors que ce formulaire n'est pas de nature répétable: Rejet du formulaire

4.5.1.9 Contrôles de validité des codes zone dans chaque formulaire**4.5.1.9.1 Contrôle 029 : Contrôle de la validité des dates**

A compter de la campagne 2003, une date cohérente mais hors table ou inexistante ne fait plus l'objet d'un rejet syntaxique, mais d'un rejet d'intégration.

Objectif : Vérification des données dates (segment DTM) au format 102 (SSAAMMJJ) et 718 (SSAAMMJSSAAMMJJ) contenues dans des formulaires autres que le F-IDENTIF :

Il est vérifié que ces dates sont comprises dans une fourchette allant du 01/01/1800 au 31/12/9999 et qu'elles existent effectivement. Des dates transmises au 29 février 2003 ou au 31 avril 2000 seront donc rejetées.

Codes erreurs et rejet

Si une date transmise est incorrecte ⇒ Rejet du formulaire et fin des contrôles.

Code erreur 029 : Une date transmise dans le formulaire est incorrecte. Rejet du formulaire.

4.5.1.9.2 Contrôle 023 : Contrôle des codes zones des formulaires

Objectif : Vérifier, pour chaque formulaire présent dans la déclaration, qu'il n'y a pas de code zone inconnu pour ce formulaire (Gestion des millésimes N-2, N-1 et N).

Traitements à effectuer :

Extraire, pour chaque type de formulaire présent dans la déclaration, la liste des codes zone déclarés (code formulaire et code zone sont présents dans code donnée du segment IND).

Vérifier la validité des codes zone déclarés par rapport au référentiel des codes zone du formulaire.

Codes erreurs et rejet

Si code zone inconnu $\Rightarrow$ Rejet du formulaire. Suite des contrôles.

Code erreur 023 : Le code désigné n'existe pas dans ce formulaire. Rejet du formulaire. Pas d'arrêt des contrôles.

4.5.1.9.3 Contrôle 024 : Contrôle de la nature répétable des données

Objectif : Vérifier, pour chaque donnée d'un formulaire, que les données non répétables ont un indice de répétition égal à 0000 et que les données répétables ont un indice de répétition supérieur ou égal à 0001 (Gestion des millésimes N-2, N-1 et N).

Traitements à effectuer :

Extraire, pour chaque type de formulaire présent dans la déclaration, la liste des codes zone déclarés (code formulaire et code zone sont présents dans code donnée du segment IND).

Vérifier la validité de l'indice de répétition lié à la donnée par rapport à la nature de donnée répétable de la donnée.

Codes erreurs et rejet

Si indice de répétition de la donnée incohérent $\Rightarrow$ Rejet du formulaire. Suite des contrôles.

Code erreur 024 : Le code désigné est soit transmis avec un indice de répétition égal à zéro alors que la donnée associée à ce code est une donnée répétable, soit transmis avec un indice de répétition supérieur à zéro alors que la donnée associée à ce code est une donnée non répétable. Rejet du formulaire. Pas d'arrêt des contrôles.

Attention : afin de limiter la volumétrie des comptes rendus, le nombre d'anomalie 0024 restituées dans le FCR pour un même formulaire du même dépôt est limité à 25.

4.5.1.9.4 Contrôle 025 : Contrôle de présence de codes zones en double pour un formulaire

Objectif : Vérifier, pour chaque formulaire présent dans le message, qu'il n'y a pas de code en double dans le formulaire avec des valeurs différentes. La présence d'un code donné en double avec des valeurs identiques n'entraîne pas de conséquence, la donnée correspondante est implémentée de cette valeur.

Traitements à effectuer :

Extraire, pour chaque type de formulaire présent dans la déclaration, la liste des codes zone déclarés (code formulaire et code zone sont présents dans code donnée du segment IND).

Rechercher la présence de code zone en double avec des valeurs différentes.

Codes erreurs et rejet

Si code en double avec des valeurs différentes. Rejet du formulaire. Suite des contrôles.

Code erreur 025 : Le code désigné est présent deux fois dans le formulaire transmis avec des valeurs différentes. Rejet du formulaire. Pas d'arrêt des contrôles.

Attention : afin de limiter la volumétrie des comptes rendus, le nombre d'anomalie 0025 restituées dans le FCR pour un même formulaire du même dépôt est limité à 25.

4.5.1.9.4 Contrôle 037 : Contrôle des données CVAE déclarées dans le formulaire 1330 CVAE et dans les formulaires spécifiques des déclarations de résultats

Objectif : Vérifier dans le cas d'une transmission d'un formulaire 1330 CVAE ou dans le cas de données CVAE renseignées dans les formulaires spécifiques des déclarations de résultats, que les données portées soient cohérentes.

Codes erreurs et rejet :

Pour un formulaire 1330 CVAE, la donnée chiffre d'affaire est absente ou comporte une valeur strictement inférieure à 152 500 € et/ou la donnée valeur ajoutée de la CVAE est absente. Rejet du formulaire. Suite des contrôles.

Pour les formulaires 2059E, 2033E, 2035E et 2072E, si la donnée mono-établissement est servie alors que la donnée chiffre d'affaires et/ou la donnée valeur ajoutée de la CVAE sont absentes ou que la donnée chiffre d'affaire est strictement inférieure à 152 500 €. Rejet du formulaire. Suite des contrôles.

Code erreur 037 : Les données CVAE transmises dans le formulaire sont incohérentes. Rejet du formulaire. Pas d'arrêt des contrôles.

4.5.1.9.5 Contrôle 038 : Contrôle de cohérence du formulaire CRMOGA

Objectif : Vérifier, quand un formulaire CRMOGA est présent dans le message, que le contenu des cases à cocher BS/CCI et BT/CCI matérialisant respectivement la cohérence ou l'incohérence du résultat de l'audit mené par l'OGA est cohérent.

Traitements à effectuer :

Quand un formulaire CRMOGA est présent dans le dépôt, il est vérifié qu'une et une seule des données BS/CCI et BT/CCI est transmise.

Codes erreurs et rejet

Si les données BS/CCI et BT/CCI sont absentes ou transmises toutes les deux $\Rightarrow$ Rejet du formulaire. Suite des contrôles.

Code erreur 038 : Le résultat d'audit du formulaire CRMOGA contient des données incohérentes. Rejet du formulaire. Pas d'arrêt des contrôles.

4.5.1.9.6 Contrôle 043 : Vérification la présence de données obligatoires dans le formulaire n°2258

Objectif : Vérifier la présence de données obligatoires dans le formulaire n°2258.

- Contrôle 43A

Si un formulaire n°2258 est transmis alors les données suivantes sont obligatoires :

Code EDI	Type segment
AC	NAD
AH ou BN	NAD ou CCI
AE	CUX
AB	CCI

sinon le contrôle est KO, rejet de l'occurrence du formulaire, contrôle 43A, poursuite des contrôles sur la prochaine occurrence du formulaire.

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 2 « contrôle 43B ».

- Contrôle 43B

Le système contrôle la présence obligatoire de toutes les données suivantes :

Code EDI	Type segment
AJ	MOA
AK	MOA
AL	MOA
AX	MOA

si une des données supra n'est pas présente, le contrôle est KO, rejet de l'occurrence du formulaire, contrôle 43B.

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 3 « contrôle 43C ».

Si le contrôle est KO, rejet de l'occurrence du formulaire, on passe à l'étape 3 « contrôle 43C ».

- Contrôle 43C

La présence d'au moins une des données constitutives de l'AT/NAD est obligatoire (tableau non vide).

Pour chaque indice de répétabilité, le système contrôle la présence obligatoire de toutes les données suivantes :

Code EDI	Type segment	Données simple	Libellé
AT	NAD	3036	Désignation
		3164	Ville
		3039-01	Identifiant numérique
AT	NAD	3207	Pays
ou	ou	ou	ou
BP	CCI	7111	Code pays X5

ainsi qu'au moins une des données suivantes soient présentes pour chaque indice de répétabilité :

Code EDI	Type segment
AV	CCI
AZ	CCI
BA	CCI
BB	CCI
BC	CCI
BD	CCI
BE	CCI
BF	CCI
BG	CCI
BH	CCI
BJ	CCI
BK	CCI
BL	CCI

sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 43C.

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 4 « contrôle 43D ».

Si le contrôle est KO, rejet de l'occurrence du formulaire, on passe à l'étape 4 « contrôle 43D ».

- Contrôle 43D

Si au moins une donnée BL/CCI est transmise, alors la donnée AW/FTX doit être transmise, sinon le contrôle est KO, rejet de l'occurrence du formulaire, contrôle 43D, poursuite des contrôles sur la prochaine occurrence du formulaire.

Code erreur 43A à 43D : Les données transmises sont incohérentes. Rejet de l'occurrence du formulaire

Pour une même occurrence du formulaire 2258, le système se limite à restituer 100 codes anomalies au total pour une seule occurrence du formulaire 2258.

ATTENTION : dans un même message, le système se limite à restituer 1000 anomalies 043 pour l'ensemble des occurrences du formulaire 2258 du dépôt.

Au-delà de la limite de 1000 anomalies pour l'ensemble des occurrences du formulaire 2258 d'un message, le dépôt est considéré comme anormalement constitué et fait donc l'objet d'un rejet global.

Code erreur 099 : Nombre excessif d'anomalies détectées sur le formulaire. Rejet du dépôt.

4.5.1.9.7 Contrôle 044 : Vérification la présence de données obligatoires dans le CRMOGA

Objectif : Vérifier la présence de données obligatoires dans le CRMOGA.

- Contrôles 44A

Si un formulaire CRMOGA est transmis alors la présence de la donnée AE/NAD ou de la donnée FY/RFF est obligatoire, donnée dont le format est obligatoirement sur 6 caractères alphanumériques.

Sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 44A.

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 2 « contrôle 44B ».

- Contrôles 44B

Si la donnée NREF 901403 - BT/CCI est servie alors le système contrôle la présence obligatoire d'au moins une des données suivantes :

Code EDI	Type segment
DU	CCI
DP	CCI
DQ	CCI
DR	CCI
FH	CCI

Si aucune des données supra n'est présente et que la donnée NREF 901403 - BT/CCI est servie, le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 44B.

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 3 « contrôle 44C ».

- Contrôles 44C

Si la donnée NREF 908860 - FT/CCI est servie, alors les données suivantes doivent toutes être servies dans un indice de répétabilité constant pour chaque extension, le système contrôle :

la présence obligatoire des données suivantes de l'extension 6 :

Code EDI
FJ/CCI
FP/MOA (zéro significatif)

la présence obligatoire des données suivantes de l'extension 10 :

Code EDI
FQ/RFF
FR/FTX
FS/DTM

Sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 44C.

4.5.1.9.8 Contrôle 045 : Vérification la présence de données obligatoires dans le formulaire n° 2083

- Contrôle 45A :

Si un formulaire 2083 est transmis et si une des données suivante est présente dans le cadre « II – Investissement acquis »

Code EDI	Type segment	Précisions données simples NAD
BA	CCI	
TL	FTX	
BB	CCI	
BC	NAD	3164
BC	NAD	3251
BW	DTM	
BX	MOA	
BV	DTM	
BD	DTM	
AC	DTM	
BE	DTM	
BF	DTM	
TG	MOA	
BG	MOA	
BH	MOA	
BJ	CCI	
BK	PCD	
BL	QTY	
BM	QTY	
BN	CCI	
BP	DTM	

alors le système contrôle la présence obligatoire de toutes les données suivantes :

Code EDI	Type segment	Précisions données simples NAD
BB	CCI	
BC	NAD	3164
BC	NAD	3251
TG	MOA	
BG	MOA	
BH	MOA	
BJ	CCI	
BK	PCD	
BN	CCI	

Si aucune des données *supra* n'est présente le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 45A.

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 2 « contrôle 45B ».

- Contrôle 45B : (contrôle du cadre « V – Entreprise exploitante ou locataire de l'investissement » du formulaire 2083)

Si une des données suivantes est présente dans le cadre « V – Entreprise exploitante ou locataire de l'investissement »

Code EDI	Type segment	Précisions données simples NAD
TA	NAD	3036 - 1
TA	NAD	3036 - 2
TA	NAD	3036 - 3
TA	NAD	3039
TA	NAD	3042 - 1
TA	NAD	3042 - 2
TA	NAD	3042 - 3
TA	NAD	3164
TA	NAD	3207
TA	NAD	3251
TB	RFF	
TH	MOA	
TC	PCD	
TD	PCD	

alors le système contrôle la présence obligatoire de toutes les données suivantes :

Code EDI	Type segment	Précisions données simples NAD
TA	NAD	3039
TB	RFF	
TD	PCD	

Si aucune des données *supra* n'est présente le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 45B.

4.5.1.9.9 Contrôle 046 : Vérification de la présence de données obligatoires dans le formulaire n° 2069RCI

Objectif : Vérifier la présence de données obligatoires dans le formulaire n°2069RCI

Si un formulaire 2069RCI est transmis et si la donnée AD/CCI table TBX est servie, alors le système contrôle la présence obligatoire des données suivantes :

Code EDI	Type segment	Données simple	Libellé
BE	NAD	3036	Désignation
		3039	Siren

Si les deux segments de la donnée AD/NAD précisés *supra* ne sont pas présents et que la donnée AD/CCI table TBX est servie, alors le contrôle est KO, rejet de l'occurrence du formulaire, contrôle 046.

4.5.1.9.10 Contrôle 048 : Contrôle de la donnée « numéro fiscal » (n°SPI) des formulaires 2031BIS, 2035SUITE, 2139TER, 2143VER, 2072SA2 et 2072CA5

Objectif : Vérification de la cohérence de la donnée « numéro fiscal » transmise

Le contrôle est opéré sur le segment 3039-01 de la donnée AW/NAD des formulaires 2031BIS, 2035SUITE, 2139TER et 2143VER ainsi que sur le segment 3039-01 de la donnée AC/NAD du formulaire 2072SA2 et sur le segment 3039-01 de la donnée LW/NAD du formulaire 2072CA5 par le calcul de clef

Si le contrôle de la clef sur la donnée « numéro fiscal » est KO, le formulaire est rejeté.

Code erreur 048 : Le numéro fiscal transmis est incorrect. Rejet du formulaire.

4.5.1.9.11 Contrôle 049 : Contrôle données obligatoires État civil

Objectif : Vérifier la présence de données d'état civil obligatoires dans les formulaires 2031BIS, 2035SUITE, 2139TER, 2143VER, 2072SA2 et 2072CA5

Si un des formulaires parmi les formulaires 2031BIS, 2035SUITE, 2139TER, 2143VER, 2072SA2 ou 2072CA5 est transmis et si un des segments des données suivantes est servie,

Formulaires 2031 BIS, 2035SUITE, 2139TER, 2143VER		
Code EDI	Segment	Libellé
AW/NAD	3039	N° fiscal
AW/NAD	3036 (1)	Nom
AW/NAD	3036 (2)	Nom marital
AW/NAD	3036 (3)	Titre
AW/NAD	3036 (4)	Prénom
AW/NAD	3042 (1)	Numéro, type et nom voie
AW/NAD	3042 (2)	Complément de distribution
AW/NAD	3042 (3)	Lieu-dit, hameau
AW/NAD	3164	Ville
AW/NAD	3251	Code postal
AW/NAD	3207	Pays
AV/NAD	3164	Ville de naissance
AV/NAD	3251	Numéro de département de naissance
AV/NAD	3207	Pays de naissance
AU/DTM	2380	Date de naissance
AX/CCI	7111	Gérant

Formulaire 2072SA2		
Code EDI	Segment	Libellé
AC/NAD	3039	N° fiscal
AC/NAD	3036 (1)	Nom
AC/NAD	3036 (2)	Nom marital
AC/NAD	3036 (3)	Titre
AC/NAD	3036 (4)	Prénom
AC/NAD	3042 (1)	Numéro, type et nom voie

AC/NAD	3042 (2)	Complément de distribution
AC/NAD	3042 (3)	Lieu-dit, hameau
AC/NAD	3164	Ville
AC/NAD	3251	Code postal
AC/NAD	3207	Pays
AE/NAD	3164	Ville de naissance
AE/NAD	3251	Numéro de département de naissance
AE/NAD	3207	Pays de naissance
AD/DTM	2380	Date de naissance

Formulaire 2072CA5		
Code EDI	Segment	Libellé
LW/NAD	3039	N° fiscal
LW/NAD	3036 (1)	Nom
LW/NAD	3036 (2)	Nom marital
LW/NAD	3036 (3)	Titre
LW/NAD	3036 (4)	Prénom
LW/NAD	3042 (1)	Numéro, type et nom voie
LW/NAD	3042 (2)	Complément de distribution
LW/NAD	3042 (3)	Lieu-dit, hameau
LW/NAD	3164	Ville
LW/NAD	3251	Code postal
LW/NAD	3207	Pays
LY/NAD	3164	Ville de naissance
LY/NAD	3251	Numéro de département de naissance
LY/NAD	3207	Pays de naissance
LX/DTM	2380	Date de naissance

alors les segments suivants du formulaire sont tous obligatoires pour chaque indice de répétabilité :

Formulaire 2031 BIS, 2035SUITE, 2139TER, 2143VER		
Code EDI	Segment	Libellé
AW/NAD	3036 (1)	Nom
AW/NAD	3036 (4)	Prénom
AV/NAD	3164	Ville de naissance
AV/NAD	3251	Numéro de département de naissance
AV/NAD	3207	Pays de naissance
AU/DTM	2380	Date de naissance

Formulaire 2072SA2		
Code EDI	Segment	Libellé
AC/NAD	3036 (1)	Nom
AC/NAD	3036 (4)	Prénom
AE/NAD	3164	Ville de naissance
AE/NAD	3251	Numéro de département de naissance
AE/NAD	3207	Pays de naissance
AD/DTM	2380	Date de naissance

Formulaire 2072CA5		
Code EDI	Segment	Libellé
LW/NAD	3036 (1)	Nom
LW/NAD	3036 (4)	Prénom
LY/NAD	3164	Ville de naissance
LY/NAD	3251	Numéro de département de naissance
LY/NAD	3207	Pays de naissance
LX/DTM	2380	Date de naissance

Si tous les segments précisés supra ne sont pas présents pour chaque indice de répétabilité des données, le contrôle est KO, rejet de l'occurrence du formulaire.

Code erreur 049 : Des données obligatoires ne sont pas transmises. Rejet du formulaire.

4.5.1.9.12 Contrôle 050 : Vérification de la présence de données obligatoires dans le formulaire n°2065INT

Objectif : Vérifier la présence de données obligatoires dans le formulaire 2065INT

- Contrôles 50A : Si un formulaire n°2065INT est transmis alors le système vérifie la cohérence numérique interne des numéros de SIREN présents dans les données suivantes en appliquant les règles définies par l'INSEE. Le système vérifie, également, que le numéro de SIREN est différent de « 000000000 » :

Données SIREN	
Code EDI	Type segment
AB	NAD - 3039
AE	NAD - 3039
AG	NAD - 3039
AK	NAD - 3039
AN	NAD - 3039
AS	NAD - 3039
AW	NAD - 3039

sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 50A.

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 2 « contrôle 50B ».

Si le contrôle est KO, rejet du formulaire, on passe à l'étape 2 « contrôle 50B ».

- Contrôle 50B :

Le système contrôle la présence obligatoire de la donnée AJ/CCI si la donnée AH/CCI est valorisée de la valeur « IN » de la table PA1. Si la donnée n'est pas présente, le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 50B.

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 3 « contrôle 50C ».

Si le contrôle est KO, rejet du formulaire, on passe à l'étape 3 « contrôle 50C ».

- Contrôle 50C :

Le système contrôle la présence obligatoire de certains segments de la donnée AK/NAD et AL/RFF si la donnée AJ/CCI est valorisée avec la valeur « AUT », sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 50C.

Données obligatoires			
Code EDI	Type segment	Donnée simple	Libellé
AK	NAD	3036	Désignation
AK	NAD	3207	Pays
AK	NAD	3039	SIREN
AL	RFF	1154	Identifiant numérique

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 4 « contrôle 50D ».

Si le contrôle est KO, rejet du formulaire, on passe à l'étape 4 « contrôle 50D ».

- **Contrôle 50D :**

Si la donnée AN/NAD ou AP/RFF est servie alors le système contrôle la présence obligatoire de certains segments de la donnée AN/NAD et AP/RFF si la donnée AM/CCI est absente, sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 50C.

Données obligatoires			
Code EDI	Type segment	Donnée simple	Libellé
AN	NAD	3036	Désignation
AN	NAD	3207	Pays
AN	NAD	3039	SIREN
AP	RFF	1154	Identifiant numérique

Si le contrôle est OK, on passe à l'étape 5 « contrôle 50E ».

Si le contrôle est KO, rejet du formulaire, on passe à l'étape 5 « contrôle 50E ».

- **Contrôle 50E :**

Le système contrôle la présence de données exclusives l'une de l'autre :

- Les données AM/CCI - 913672 et AQ/CCI ne peuvent être servies en même temps, sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 50E.

- Les données AR/CCI - 913685 et AT/CCI ne peuvent être servies en même temps, sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 50E.

Le contrôle est déclaré KO en cas de discordance dans l'un ou dans les deux couples de données exclusives.

Si le contrôle est KO, rejet du formulaire.

4.5.1.9.13 Contrôle 051 : Vérification de la présence de données obligatoires dans le formulaire n°2040TICLC

Si un formulaire n°2040TICLC est transmis alors le système vérifie la présence obligatoire de toutes les données suivantes pour les 99 premières occurrences de ces données :

Code EDI	Type segment
AA	NAD - 3039
AA	NAD - 3036
AC	CCI
AD	MOA

sinon le contrôle est KO, rejet du formulaire, contrôle 051.

Dans un même message, le système se limite à restituer 1000 anomalies pour toutes les occurrences du formulaire 2040TICLC du dépôt.

Au-delà de la limite de 1000 anomalies pour toutes les occurrences du formulaire 2040TICLC d'un message, le dépôt est considéré comme anormalement constitué et fait donc l'objet d'un rejet.

Le code anomalie généré par le rejet du dépôt est « Nombre excessif d'anomalies détectées sur le formulaire erreur 099 »

4.5.1.9.14 Contrôle 030 : Vérification de la présence du numéro SIREN/SIRET dans certains formulaires

Objectif : Vérifier la présence du numéro SIREN/SIRET parmi les identifiants d'une entreprise listée dans certains tableaux des formulaires 2029 B, 2058 TS, 2059 H et 2059 I.

En effet, si un des segments NAD concernés (voir le tableau *infra*) comporte au moins une donnée servie en dehors de la donnée 3039, le SIREN/SIRET (donnée 3909 du NAD) doit être présent.

Les formulaires 2029 B et 2058 TS ne contenant normalement que des listes d'entreprises françaises, la nationalité de l'entreprise n'entre pas en ligne de compte dans l'application de ce contrôle.

Par contre, les formulaires 2059 H et 2059 I peuvent contenir des entreprises étrangères, pour lesquelles le contrôle de la présence du SIRET ne serait pas pertinent.

De ce fait, le contrôle 030 ne sera appliqué aux entreprises listées dans ces formulaires que dans le cas où l'adresse de l'entreprise est située en France, ce qui est matérialisé dans le segment NAD par une donnée pays (3207) absente, comportant un code « FR », « PM » pour Saint Pierre et Miquelon ou « YT » pour Mayotte.

Formulaire	Données concernées	Contenu de la donnée NAD contrôlée
2029 B	AA/NAD et BA/NAD	Toute donnée
2058 TS	DA/NAD	Toute donnée
2059 H	CA/NAD	Contrôle seulement si absence de 3207 ou si 3207 = « FR », « PM » ou « YT »
2059 I	FA/NAD	Contrôle seulement si absence de 3207 ou si 3207 = « FR », « PM » ou « YT »

Nota : les TOM et la Nouvelle-Calédonie n'utilisant pas le SIRET, les entreprises qui y sont localisées et figurant dans le 2059H ou 2059I ne font pas l'objet du contrôle, au même titre que les entreprises étrangères.

Codes erreurs et rejet

Si le n° SIREN/SIRET est absent alors que d'autres identifiants du NAD sont présents ⇒ Pas de rejet du formulaire, simple signalisation d'anomalie.

Code erreur 030 : Le numéro SIREN/SIRET est absent des identifiants d'une entreprise alors même que d'autres identifiants la concernant sont transmis. Le formulaire ne fait pas l'objet d'un rejet, l'ensemble de ses données sont intégrées. L'anomalie constatée est signalée dans l'INFENT CR.

NB : si plusieurs SIREN/SIRET sont manquants, l'ensemble de ces anomalies seront communiquées.

RAPPEL IMPORTANT

Une constatation d'anomalie dans le cadre de ce contrôle n'entraîne qu'une information dans le compte-rendu de traitement, sans rejet du formulaire concerné.

Toutefois, il est rappelé que la correction et la retransmission du ou des formulaires comportant des informations incomplètes reste nécessaire pour fiabiliser les informations fiscales indispensables à la gestion du dossier de la société par l'administration.

4.5.1.9.15 Contrôle 031 : Vérification de la cohérence interne du n° de SIREN/SIRET présent dans certains formulaires

Objectif : Vérifier la cohérence numérique interne des numéros SIREN/SIRET présents dans certains tableaux des formulaires 2029 B, 2058 TS, 2059 H et 2059 I.

Codes erreurs et rejet

Si le n° SIREN/SIRET est incohérent vis à vis des règles définies par l'INSEE ou si le SIREN/SIRET ne comporte que des caractères « 0 » ⇒ Pas de rejet du formulaire, simple signalisation d'anomalie.

Code erreur 031 : Le numéro SIREN (9 caractères)/SIRET (14 caractères) d'une entreprise transmis dans ce formulaire est incohérent. Le formulaire ne fait pas l'objet d'un rejet, l'ensemble de ses données sont intégrées. L'anomalie constatée est signalée dans l'INFENT CR.

NB : Ce contrôle est purement un contrôle de cohérence interne de l'identifiant vis à vis des règles de l'INSEE. A titre d'exemple, la transmission d'un SIREN cohérent dans un 2058 TS ou d'un SIRET cohérent dans un 2029 B ne fera pas l'objet d'une signalisation d'anomalie 031.

Les formulaires 2029 B et 2058 TS ne contenant normalement que des listes d'entreprises françaises, la nationalité de l'entreprise n'entre pas en ligne de compte dans l'application de ce contrôle.

Par contre, les formulaires 2059 H et 2059 I peuvent contenir des entreprises étrangères, pour lesquelles le contrôle de la cohérence du SIRET ne serait pas pertinent.

De ce fait, le contrôle 031 ne sera appliqué aux entreprises listées dans ces formulaires que dans le cas où l'adresse de l'entreprise est située en France, ce qui est matérialisé dans le segment NAD par une donnée pays (3207) absente, comportant un code « FR », « PM » pour Saint Pierre et Miquelon ou « YT » pour Mayotte.

Nota : les TOM et la Nouvelle-Calédonie n'utilisant pas le SIRET, les entreprises qui y sont localisées et figurant dans le 2059H ou 2059I ne font pas l'objet du contrôle, au même titre que les entreprises étrangères.

Formulaire	Données concernées	Contenu de la donnée NAD contrôlée
2029 B	AA/NAD et BA/NAD	Toute donnée
2058 TS	DA/NAD	Toute donnée
2059 H	CA/NAD	Contrôle seulement si absence de 3207 ou si 3207 = « FR », « PM » ou « YT »
2059 I	FA/NAD	Contrôle seulement si absence de 3207 ou si 3207 = « FR », « PM » ou « YT »

RAPPEL IMPORTANT

Une constatation d'anomalie dans le cadre de ce contrôle n'entraîne qu'une information dans le compte-rendu de traitement, sans rejet du formulaire concerné.

Toutefois, il est rappelé que la correction et la retransmission du ou des formulaires comportant des informations erronées reste nécessaire pour fiabiliser les informations fiscales indispensables à la gestion du dossier de la société par l'administration.

4.5.1.9.16 Contrôle 040 : Vérification de la cohérence du numéro invariant transmis dans le formulaire DECLOYER

Objectif : Vérifier la cohérence du numéro invariant transmis dans le formulaire DECLOYER.

Le contrôle est opéré sur la donnée BA/RFF du formulaire DECLOYER.

Si le contrôle de la clef sur la donnée BA/RFF est KO ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 040 : La référence du local transmis est incorrecte. Rejet du dépôt.

4.5.1.9.17 Contrôle 041 : Vérification de la cohérence des données transmises dans le formulaire DECLOYER

Objectif : Vérifier la cohérence des données transmises dans le formulaire DECLOYER.

- Si une donnée est transmise pour une ligne du formulaire DECLOYER, alors le système vérifie que les données « Référence du local – BA/RFF », «Invariant du local – BB/RFF » et « Mode d'occupation du local – CA/CCI » de cette même ligne sont servies.
- Si la donnée « Mode d'occupation du local – CA/CCI » prend la valeur « LOC » de la table TD4, alors le système vérifie que la donnée « Montant du loyer du local – CB/MOA » est servie.
- Si la donnée « Mode d'occupation du local – CA/CCI » prend la valeur « MLO » de la table TD4, le système n'effectue pas de vérification sur la donnée « Montant du loyer du local – CB/MOA ».
- Si la donnée « Mode d'occupation du local – CA/CCI » prend une valeur différente de « LOC » ou de « MLO » de la table TD4, la donnée « Montant du loyer du local - CB/MOA » ne doit pas être servie.

Si le contrôle de cohérence des données servies est KO ⇒ Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 041 : Les données transmises sont incohérentes. Rejet du dépôt.

4.5.1.9.18 Contrôle 198 : Anomalie dans la recherche du service compétent

Objectif : Rechercher le service compétent pour l'intégration du dépôt.

Codes erreurs et rejet

Si la recherche du service compétent est infructueuse Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 198 : Anomalie dans la recherche du service compétent Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles. L'anomalie constatée est signalée dans l'INFENT CR.

NB : Ce contrôle n'était pas effectué lors de la campagne 2017. Il est mis en œuvre à compter de la campagne 2018.

4.5.1.9.19 Contrôle 999 : Erreurs fonctionnelles

Objectif : Limiter le nombre d'anomalies identiques dans le CRT.

Codes erreurs et rejet

Si le nombre d'anomalies identiques dans un même INFENT DF est trop important, le système arrête la recherche de ces anomalies. Rejet du message INFENT DF et fin des contrôles.

Code erreur 999 : Un nombre trop important d'erreurs identiques sont présentes dans l'INFENT DF. Rejet de l'INFENT DF et fin des contrôles. L'anomalie constatée est signalée dans l'INFENT CR.

4.5.1.10 Tableau de synthèse des contrôles d’intégration

		RÉSULTAT DU CONTRÔLE		
CONTROLE	LIBELLÉ CONTRÔLE	CORRECT	ERREUR	CODE D'ERREUR
<i>Marquage et horodatage des déclarations EDI</i>				
<i>Vérification de l'existence de multidépôts</i>				
027	Présence dans un interchange de plusieurs dépôts concernant un même contribuable pour une même obligation déclarative	Faire contrôle 001	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	027
<i>Existence du numéro d'agrément partenaire EDI dans la base "partenaires EDI"</i>				
001	Contrôle du numéro de l'émetteur	Faire contrôle 002	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	001
002	Contrôle du numéro du donneur d'ordre	Faire contrôle 026	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	002
<i>Vérification de la présence des identifiants et de la présence des informations obligatoires</i>				
026	Vérification de la présence du formulaire F-IDENTIF	Faire contrôle 032	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	026
032	Vérification du millésime du formulaire F-IDENTIF	Faire contrôle 033	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	032
033	Contrôle de l'existence de formulaires F-IDENTIF en double	Faire contrôle 034	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	033
034	Contrôle de la validité de l'indice de répétition du formulaire F-IDENTIF	Faire contrôle 004	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	034
004	Vérification de la présence d'information	Faire contrôle 005	Rejet du message INFENT DF	004

		RÉSULTAT DU CONTRÔLE		
CONTROLE	LIBELLÉ CONTRÔLE	CORRECT	ERREUR	CODE D'ERREUR
			Fin des contrôles	
005	Vérification de la validité des codes du formulaire F-IDENTIF	Faire contrôle 006	Rejet du message INFENT-DF Fin des contrôles	005
006	Vérification de la présence de codes en double dans le formulaire F-IDENTIF	Faire contrôle 035	Rejet du message INFENT-DF Fin des contrôles	006
035	Contrôle de la nature répétable des données d'identification	Faire contrôle 07B	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	035
07B	Vérification de la présence du numéro de SIREN	Faire contrôle 08B	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	07B
<i>Vérification de la cohérence des identifiants</i>				
08B	Vérification de la cohérence interne du numéro de SIREN ou de l'IDSP	Faire contrôle 009	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	08B
009	Vérification de l'existence d'un contribuable identifié sous le numéro de SIREN	Faire contrôle 010	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	009
010	Vérification de la présence des éléments obligatoires du formulaire F-IDENTIF	Faire contrôle 036	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	010
036	Contrôle du format de la référence d'obligation fiscale	Faire contrôle 028	Pas de rejet du message INFENT DF Faire contrôle 028	036
028	Vérification de la validité des dates contenues dans le F-IDENTIF	Faire contrôle 011	Rejet du message	028

		RÉSULTAT DU CONTRÔLE		
CONTROLE	LIBELLÉ CONTRÔLE	CORRECT	ERREUR	CODE D'ERREUR
			INFENT DF Fin des contrôles	
011	Vérification de la cohérence interne des informations fiscales du formulaire F-IDENTIF	Faire contrôle 012	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	011
012	Vérification de la présence du résultat imposable	Faire contrôle 013	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	012
013	Contrôle de cohérence entre la catégorie fiscale correspondant au formulaire F-IDENTIF et les données des référentiels de population DGFIP	Faire contrôle 014	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	13A 13B 13C
039	Signalisation de discordance de régime entre le dépôt et l'OCFI	Faire contrôle 014	Pas de rejet du dépôt Faire contrôle 014	039
014	Contrôle de la validité de la période d'imposition	Faire contrôle 016	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	014
<i>Vérification de la possibilité d'effectuer un dépôt provisoire</i>				
016	Existence d'un formulaire de déclaration	Faire contrôle 017	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	016
<i>Vérification de la possibilité d'effectuer un dépôt anticipé</i>				
018	Vérification du caractère d'un dépôt anticipé	Faire contrôle 019	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	018
<i>Contrôle de la recevabilité des formulaires</i>				
019	Vérification de l'existence de formulaire présent deux fois avec des millésimes différents	Faire contrôle 020	Rejet du formulaire Poursuite des	019

		RÉSULTAT DU CONTRÔLE		
CONTROLE	LIBELLÉ CONTRÔLE	CORRECT	ERREUR	CODE D'ERREUR
			contrôles	
020	Vérification de la validité des formulaires avec le régime d'imposition	Faire contrôle 021	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	020
021	Vérification de la validité du millésime du formulaire	Faire contrôle 022	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	021
022	Contrôle de la validité de l'indice de répétition des formulaires	Faire contrôle 029	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	022
<i>Contrôle de la validité des codes zone dans chaque formulaire</i>				
029	Vérification de la validité des dates	Faire contrôle 023	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	029
023	Vérification de l'existence des codes zone dans le formulaire	Faire contrôle 024	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	023
024	Contrôle de la nature répétable des données	Faire contrôle 025	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	024
025	Vérification de l'existence de codes en double dans le formulaire avec des valeurs différentes	Faire contrôle 037	Rejet du formulaire Arrêt des contrôles	025
037	Contrôle du chiffre d'affaires des formulaires 1330 CVAE et des cadres CVAE des formulaires de la série E	Faire contrôle 038	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	037
038	Contrôle de cohérence du formulaire CRMOGA	Faire contrôle 043	Rejet du formulaire	038

		RÉSULTAT DU CONTRÔLE		
CONTROLE	LIBELLÉ CONTRÔLE	CORRECT	ERREUR	CODE D'ERREUR
			Poursuite des contrôles	
043	Contrôle de cohérence du formulaire 2258 <i>Code erreur 099 - Nombre excessif d'anomalies détectées sur le formulaires erreur 099</i>	Faire contrôle 044	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	43A 43B 43C 43D 099
044	Contrôle données obligatoires CRMOGA	Faire contrôle 045	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	44A 44B 44C
045	Contrôle données obligatoires 2083	Faire contrôle 046	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	045
046	Contrôle données obligatoires 2069RCI	Faire contrôle 048	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	046
048	Contrôle de la donnée « numéro fiscal » (n°SPI) des formulaires 2031BIS, 2035SUITE, 2139TER, 2143VER, 2072SA2 et 2072CA5	Faire contrôle 049	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	048
049	Contrôle de données d'état civil obligatoires dans les formulaires 2031BIS, 2035SUITE, 2139TER, 2143VER, 2072SA2 et 2072CA5	Faire contrôle 030	Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	049
050	Contrôle données obligatoires 2065INT		Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	50A 50B 50C 50D 50E

		RÉSULTAT DU CONTRÔLE		
CONTROLE	LIBELLÉ CONTRÔLE	CORRECT	ERREUR	CODE D'ERREUR
051	Contrôle données obligatoires 2040TICLC <i>Code erreur 099 - Nombre excessif d'anomalies détectées sur le formulaire erreur 099</i>		Rejet du formulaire Poursuite des contrôles	051 099
030	Contrôle de la présence du numéro SIREN/SIRET dans certains tableaux des formulaires 2029 B et 2058 TS si d'autres identifiants de l'entreprise sont présents	Faire contrôle 031	Pas de rejet du formulaire Faire contrôle 031	030
031	Vérification de la cohérence du numéro SIREN/SIRET présent dans certains tableaux des formulaires 2029 B et 2058 TS	Faire contrôle 040	Pas de rejet du formulaire	031
040	Vérification de la cohérence du numéro invariant transmis dans le formulaire DECLOYER	Faire contrôle 041	Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	040
041	Vérification de la cohérence des données transmises dans le formulaire DECLOYER		Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	041
<i>Contrôles particuliers</i>				
198	Anomalie dans la recherche du service compétent NB : Ce contrôle ne sera pas effectué dès le début de la campagne 2017. Il est mis en œuvre à compter de la campagne 2018.		Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	198
999	Un nombre trop important d'erreurs identiques sont présentes dans l'INFENT DF		Rejet du message INFENT DF Fin des contrôles	999

4.5.1.11 Communication des erreurs à l'émetteur

A l'issue des contrôles d'intégrabilité, un compte rendu est adressé à l'émetteur dans le message INFENT CR (Compte Rendu de Traitement) :

- un message INFENT CR avec le code acceptation des lots (MSG) signifiant la validité technique du message, pour chaque message INFENT Déclaration de résultats "valide" ;
- un message INFENT CR avec le détail des codes erreurs et le ou les code(s) acceptation/rejet des lots (MSG, FRM), pour chaque message INFENT Déclaration de résultats "erroné".

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement peut contenir 1 à n codes erreur. Chaque code erreur est décrit avec sa signification et la mention du code rejet correspondant.

Chaque message INFENT CR restitue également un bilan acceptation ou rejet au niveau de chaque unité logique de traitement, qu'il s'agisse du message INFENT DF (MSG) ou du formulaire (FRM) contenu dans le message INFENT DF.

4.5.1.11.1 Table des codes erreur

Code erreur	Libellé erreur	Type rejet
001	Le numéro d'habilitation du partenaire EDI émetteur est invalide.	Rejet du message INFENT-DF
002	Le numéro d'habilitation du partenaire EDI donneur d'ordre est invalide.	Rejet du message INFENT DF
004	Le message ne contient aucune donnée en dehors des informations d'identification.	Rejet du message INFENT DF
005	Le code désigné n'existe pas dans le formulaire d'identification F-IDENTIF.	Rejet du message INFENT DF
006	Le code désigné est présent deux fois dans le formulaire d'identification F-IDENTIF avec des valeurs différentes.	Rejet du message INFENT DF
07B	Aucun numéro de SIREN n'a été transmis dans le formulaire d'identification F-IDENTIF.	Rejet du message INFENT DF
08B	Le numéro SIREN ou IDSP (9 caractères) transmis est incohérent	Rejet du message INFENT DF
009	Il n'existe pas d'entreprise connue pour le numéro SIREN transmis.	Rejet du message INFENT DF
010	Une donnée obligatoire (voir § 4.5.1.5.3) n'a pas été transmise dans le formulaire d'identification F-IDENTIF.	Rejet du message INFENT DF
011	La catégorie fiscale et le régime d'imposition transmis dans le formulaire d'identification F-IDENTIF sont incompatibles.	Rejet du message INFENT DF
012	Le message transmis contient un formulaire en nature de déclaration de résultats qui ne comporte aucune donnée pouvant être interprétée comme le résultat de l'entreprise.	Rejet du formulaire
13A 13B 13C	La catégorie fiscale ou d'imposition transmise dans le formulaire d'identification F-IDENTIF est inconnue pour l'entreprise identifiée sous le numéro SIREN transmis.	Rejet du message INFENT DF
014	La date de clôture d'exercice transmise dans le formulaire d'identification F-IDENTIF est soit antérieure à 1992, soit antérieure à la date de début d'exercice transmise, soit postérieure au 31 décembre de l'année en cours pour un dépôt n'ayant pas un caractère provisoire.	Rejet du message INFENT DF
016	Le dépôt est identifié comme provisoire dans le formulaire d'identification F-IDENTIF mais ne contient aucun formulaire en nature de déclaration de résultats.	Rejet du message INFENT-DF
017	Le dépôt est identifié comme provisoire dans le formulaire d'identification	Rejet du message

Code erreur	Libellé erreur	Type rejet
	F-IDENTIF alors qu'un dépôt identifié comme définitif et contenant une déclaration pour la même entreprise et la même obligation fiscale a été transmis antérieurement.	INFENT -DF
018	La date de clôture transmise dans le formulaire d'identification est postérieure à la date de réception du fichier, le dépôt n'est pas identifié en tant que provisoire et la date d'arrêté provisoire des comptes est soit absente, soit postérieure à la date de réception du fichier.	Rejet du message INFENT DF
019	Le formulaire désigné est présent en deux exemplaires dans le message avec des millésimes différents.	Rejet des formulaires
020	Le formulaire désigné est inconnu ou n'est pas compatible avec la catégorie fiscale et le régime fiscal transmis dans le formulaire d'identification F-IDENTIF.	Rejet du formulaire
021	Le millésime du formulaire désigné n'est pas pris en compte dans la campagne TDFC actuelle.	Rejet du formulaire
022	Le formulaire désigné est transmis avec un indice de répétition supérieur à zéro alors que ce formulaire n'est pas de nature répétable.	Rejet du formulaire
023	Le code désigné n'existe pas dans ce formulaire.	Rejet du formulaire
024	Le code désigné est soit transmis avec un indice de répétition égal à zéro alors que la donnée associée à ce code est une donnée répétable non principale, soit transmis avec un indice de répétition supérieur à zéro alors que la donnée associée à ce code est une donnée non répétable ou répétable principale.	Rejet du formulaire
025	Le code désigné est présent deux fois dans le formulaire transmis avec des valeurs différentes.	Rejet du formulaire
026	Aucune donnée du formulaire d'identification F-IDENTIF n'a été transmise.	Rejet du message INFENT DF
027	Plusieurs dépôts relatifs à la même obligation déclarative pour un même contribuable ont été transmis dans l'interchange INFENT DF.	Rejet du message INFENT-DF
028	Une des dates transmises dans le formulaire d'identification F-IDENTIF est incorrecte	Rejet du message INFENT-DF
029	Une date transmise dans le formulaire est incorrecte	Rejet du formulaire
030	Le numéro SIREN/SIRET est absent des identifiants d'une entreprise alors même que d'autres identifiants de cette société sont transmis	Pas de rejet du formulaire
031	Le numéro SIREN (9 caractères)/SIRET (14 caractères) transmis dans ce formulaire est incohérent	Pas de rejet du formulaire
032	Le millésime utilisé pour le formulaire F-IDENTIF n'est pas utilisable pour la campagne en cours.	Rejet du message INFENT-DF
033	Le formulaire F-IDENTIF est présent en plusieurs exemplaires dans le dépôt avec des millésimes différents.	Rejet du message INFENT-DF
034	Le formulaire F-IDENTIF est identifié à tort comme un formulaire répétable dans le dépôt.	Rejet du message INFENT-DF
035	Une donnée du F-IDENTIF a été transmise avec un indice de répétition de donnée ne correspondant pas à sa nature.	Rejet du message INFENT-DF
036	Le format de la référence d'obligation fiscale transmise n'est pas conforme.	Rejet du message INFENT-DF
037	Contrôle du chiffre d'affaires des formulaires 1330 CVAE et du cadre CVAE des formulaires de la série E.	Rejet du formulaire
038	Contrôle de cohérence du formulaire CRMOGA	Rejet du formulaire
039	Le dépôt accepté, mais présente une discordance de régime avec l'OCFI	Pas de rejet du dépôt
040	La référence du local transmis est incorrecte	Rejet du message INFENT DF
041	Les données transmises sont incohérentes	Rejet du message

Code erreur	Libellé erreur	Type rejet
		INFENT DF
43A 43B 43C 43D	Absence de données obligatoires dans le formulaire n°2258	Rejet du formulaire
44A 44B 44C	Contrôle données obligatoires CRMOGA	Rejet du formulaire
45A 45B	Contrôle données obligatoires formulaire n° 2083	Rejet du formulaire
046	Contrôle données obligatoires formulaire n° 2069RCI	Rejet du formulaire
048	Contrôle de la donnée « numéro fiscal »	Rejet du formulaire
049	Contrôle données obligatoires d'état civil	Rejet du formulaire
50A 50B 50C 50D 50E	Contrôle données obligatoires 2065INT	Rejet du formulaire
051	Contrôle données obligatoires 2040TICLC	Rejet du formulaire
099	Nombre excessif d'anomalies détectées (RG043 et RG051)	Rejet du message INFENT DF
999	Nombre excessif d'anomalies détectées sur le dépôt	Rejet du message INFENT DF
198	Anomalie dans la recherche du service compétent	Rejet du message INFENT DF

4.5.1.11.2 Contenu du message INFENT-CR

Nota : un exemple de message INFENT CR interprété est intégré dans le GUM INFENT CR (Volume 4 § 4.5.4).

Types d'unités logiques de traitement faisant l'objet d'un code acceptation ou rejet :

MSG = Message

FRM = Formulaire

Le tableau ci-après présente les codes bilan acceptation ou rejet de chaque unité logique de traitement, en fonction des codes rejets présents au niveau des erreurs détectées.

Le message INFENT-CR, pour une erreur donnée, contiendra donc de deux à N occurrences du groupe 4.

La première occurrence mentionne le statut d'acceptation du message.

Dans le cas où le message est globalement rejeté, un second groupe 4 signale le type de l'erreur rencontrée.

Dans le cas où des rejets de formulaire sont constatés, deux groupes 4 seront transmis par erreur constatée.